

Des seniors moins exposés à la pauvreté

Insee Flash Nouvelle-Aquitaine • n° 124 • Avril 2025

En Nouvelle-Aquitaine, la pauvreté concerne 11,9 % des ménages seniors. Elle est moins marquée que dans l'ensemble de la région et qu'au niveau national. La moitié des seniors ont un niveau de vie d'au moins 2 010 euros par mois, plus élevé que pour l'ensemble des Néo-Aquitains. Il augmente jusqu'à 60 ans, puis diminue. Seuls les moins aisés ne connaissent pas cette baisse, pouvant bénéficier d'aides complémentaires au-delà d'un certain âge. Dans la région, 11 % des 50 à 74 ans déclarent n'être ni en emploi, ni à la retraite, part culminant avant 61 ans.

En Nouvelle-Aquitaine en 2021, 1,2 million de ménages ont comme **personne de référence** un individu âgé de 50 à 74 ans (nommé senior dans cette étude). 2,5 millions de Néo-Aquitains vivent dans ces ménages, dont 294 000 sont en situation de **pauvreté monétaire**.

En Nouvelle-Aquitaine, des 50-74 ans moins exposés à la pauvreté

Les ménages seniors sont moins exposés à la pauvreté que l'ensemble de la région (11,9 % contre 13,8 %) et que leurs homologues de France métropolitaine (13,0 %).

Selon les départements, la pauvreté affecte plus ou moins les ménages seniors. Leur **taux de pauvreté** varie ainsi de 10,2 % dans les Landes à 17,0 % en Creuse. Néanmoins, quel que soit le département, la pauvreté touche moins ces seniors que l'ensemble des ménages.

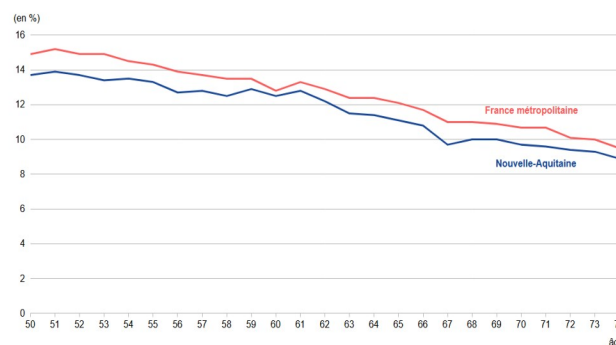
Les couples sans enfant, majoritaires dans ces âges, sont les moins exposés à la pauvreté (6,0 %). À l'inverse, comme pour l'ensemble régional, les seniors vivant seuls et ceux en famille monoparentale sont davantage concernés : entre 21 % et 22 %.

Comme au niveau national, pour les ménages seniors le taux de pauvreté baisse au fur et à mesure que l'âge de la personne de référence augmente. Il passe ainsi de 13,3 % pour les 50 - 59 ans à 10,6 % pour les 60 - 74 ans

► **Figure 1.** En effet, le niveau de vie s'améliore pour les ménages moins aisés entre 60 et 74 ans, entraînant

probablement une sortie de la pauvreté monétaire pour quelques-uns.

► 1. Taux de pauvreté des 50 à 74 ans par âge en 2021



Lecture : En 2021 en Nouvelle-Aquitaine, le taux de pauvreté des ménages dont la personne de référence a 50 ans est de 13,7 %.

Champ : Ménages fiscaux – hors communautés et sans abris.

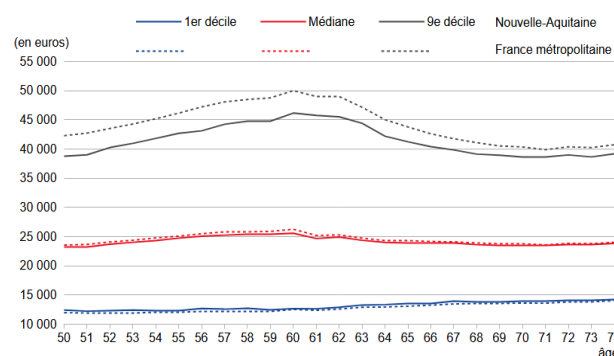
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, revenus localisés sociaux et fiscaux 2021 (Filosophi).

Le niveau de vie des seniors plus élevé que pour l'ensemble de la population

La moitié des ménages seniors de 50 à 74 ans vivent avec un **niveau de vie** annuel supérieur à 24 150 euros, soit 2 010 euros par mois. Leur niveau de vie médian est certes légèrement inférieur à celui de leurs homologues de France métropolitaine (24 520 euros) mais il est supérieur à celui de l'ensemble des ménages Néo-Aquitains (22 710 euros).

Comme au niveau national, avec le départ des enfants et la progression des carrières, le niveau de vie médian augmente jusqu'à 60 ans ► **Figure 2**. Puis il baisse, le passage à la retraite se traduisant souvent par une diminution des revenus. Pour les 10 % de ménages seniors les plus aisés, la baisse du niveau de vie après 60 ans est nettement plus marquée. En revanche, pour les 10 % les plus modestes, le niveau de vie augmente légèrement. En effet, à partir de cet âge la composition du revenu évolue ► **Figure 3**. En complément de la retraite, les garanties de revenus pour les personnes âgées, comme les allocations minimum vieillesse ou celle de solidarité aux personnes âgées, permettent à ces ménages d'augmenter leur niveau de vie.

► 2. Niveau de vie des 50 à 74 ans par âge en 2021



Note : Les déciles sont les valeurs qui partagent la distribution des niveaux de vie en dix groupes de ménages d'effectifs égaux.

Lecture : En 2021 en Nouvelle-Aquitaine, parmi les ménages dont la personne de référence a 50 ans, les 10 % les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 12 430 euros (1^{er} décile). Les 10 % les plus aisés ont un niveau de vie supérieur à 38 780 euros (9^e décile).

Champ : Ménages fiscaux – hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, revenus localisés sociaux et fiscaux 2021 (Filosophi).

215 500 seniors ni en emploi ni à la retraite

En Nouvelle-Aquitaine, 48 % des personnes âgées de 50 à 74 ans se déclarent retraités et 40 % en emploi (respectivement 45 % et 42 % en France métropolitaine).

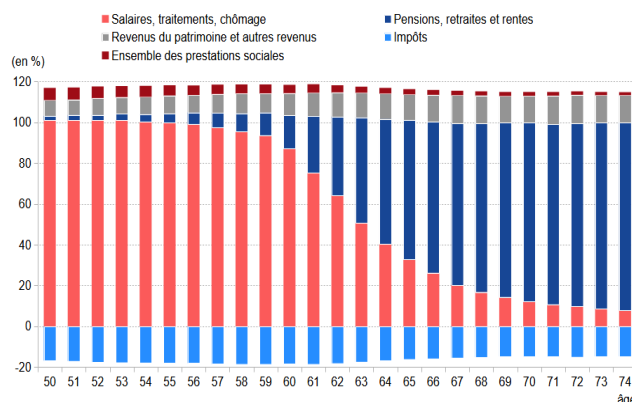
1 % déclarent cumuler emploi et retraite (28 200 personnes). Après 60 ans, 81 % se déclarent retraités et 13 % en emploi.

Par ailleurs, 11 % disent n'être ni en emploi ni à la retraite, soit 215 500 seniors (12 % en France Métropolitaine). Cette part est notamment plus importante jusqu'à 61 ans (18 % en moyenne de 59 à 61 ans).

Entre 50 et 74 ans, la position sur le marché de l'emploi évoluant, les sources de revenus changent au fil des âges

► **Figure 3**.

► 3. Composition du revenu disponible en 2021 des 50 à 74 ans



Lecture : En 2021 en Nouvelle-Aquitaine, la part de l'ensemble des prestations sociales dans le niveau de vie est de 6,0 % pour les ménages dont la personne de référence a 50 ans.

Champ : Ménages fiscaux – hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, revenus localisés sociaux et fiscaux 2021 (Filosophi).

À partir de 60 ans, la part des salaires et le poids des impôts dans les revenus baissent alors que les retraites commencent à définir de plus en plus les revenus des seniors. Les seniors de Nouvelle-Aquitaine vivent davantage de retraites que de revenus salariés par rapport au niveau national, que ce soit avant ou après 60 ans. En particulier entre 60 et 74 ans, leurs revenus se composent à 68 % de pensions, retraites ou rentes contre 62 % pour leurs homologues de France métropolitaine. ●

Valérie Baltz



Retrouver les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

► Sources

Les données sont issues essentiellement des **revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosophi) 2021** et du **recensement de la population 2021**.

► Définitions

La **personne de référence** du ménage est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent.

Un ménage est en situation de **pauvreté monétaire** lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la proportion de ménages étant en situation de pauvreté monétaire.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées ainsi : 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

► Pour en savoir plus

- Baltz V., « Un Néo-Aquitain sur trois âgé de 50 à 74 ans », Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 120, janvier 2025.
- « Les revenus et le patrimoine des ménages - Édition 2024 », Insee Références, octobre 2024.
- Decondé C., Labarthe G., « Un senior sur cinq en emploi à 62 ans », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 132, mai 2023.

